



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Pau Canfranc

Question écrite n° 3885

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'opportunité de la réouverture de la ligne ferroviaire Pau Saragosse par Canfranc. Interrompue depuis 1976 et l'accident du pont de l'Estanguet, cette liaison transpyrénéenne revêt aujourd'hui un intérêt majeur. Dans le contexte de la lutte contre le réchauffement climatique, la réouverture de cette liaison ferroviaire est une alternative nécessaire au tout-camion dans la vallée d'Aspe qui met en danger des espaces montagnards fragiles. Elle est d'autant plus nécessaire que la liaison entre Oloron et le Somport est très dangereuse et inadaptée au trafic incessant des poids lourds. Ainsi, depuis 2003, treize accidents de poids lourds ont été enregistrés. Le dernier en date s'est produit le 5 juin 2007 : un véhicule, transportant des matières dangereuses, s'est renversé faisant un blessé et 17 000 litres de lessive de potasse se sont déversés dans le gave, entraînant une pollution grave. La réouverture de la ligne ferroviaire Pau Canfranc constitue la seule solution durable et respectueuse de l'environnement. Les directions de la SNCF et de RFF bloquent actuellement le processus de réouverture, mettant en doute la rentabilité de cette ligne. Pourtant, plusieurs études, dont celle commanditée par le CRELOC, montrent la faisabilité technique de la ligne et l'équilibre commercial de son exploitation. En conséquence elle souhaite qu'il engage le processus de réouverture de cette ligne et qu'il y affecte les crédits nécessaires.

Texte de la réponse

Dans le contexte de la lutte contre le réchauffement climatique, le développement des alternatives à la route pour le transport des personnes et des marchandises, d'une manière générale et plus particulièrement pour les traversées des Pyrénées, s'avère nécessaire. Compte tenu de la vocation régionale de la liaison ferroviaire Pau - Canfranc - Saragosse, l'évaluation du projet de réouverture de cette ligne est réalisée dans le cadre d'un groupe de travail avec les régions, auquel sont associés les deux départements ministériels concernés, français et espagnols, afin de prendre en compte leurs politiques ferroviaires respectives. La première réunion du groupe de travail s'est tenue le 16 janvier dernier à Madrid. Les travaux de ce groupe permettront de préciser les conditions de la réouverture de cette ligne tant pour les voyageurs que pour le fret.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3885

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2007, page 5432

Réponse publiée le : 25 mars 2008, page 2739